FEUILLETON DE L'ABEILLE.

NOUVELLE-ORLEANS, 22 NOVEMBRE.

L'EAU QUI DORT.

II. (Suite)

Francis resta quelque temps sous l'impression de cette rencontre et de l'entretien qui l'avait suivie. Cette petite fille, qui avait le langage énergique d'un socialiste et toute l'ossature d'une femme, lui paraissait un peu détonante personne qu'il eût encore trouvée sur son chemin; mais telle qu'elle était avec son audace, la pâleur mate de son teint, la franchise de ses allures, ses lèvres, son accent impétueux et ses sourcils mobiles, il ne lui semblait pas qu'un on pût rencontrer de plus séduisante. M. d'Auberive pensait que s'il avait eu une sœur de cette trempe solide, il aurait pu faire quelque chose comme tant d'autres qui n'étaient pas des aigles. De l'idée d'une sœur à une autre idée plus intime, il n'y a pas grande distance. Le rêveur l'avait déjà franchie lorsqu'il se mit à sourire.—La bonne folie! dit-il..... Mlle Bertha Des Tournels, qui aura peut-être un million, la femme de M. Francis d'Auberive qui s'....parbleu! qu'il n'a rien!— Il soupira et jeta de côté un regard sur la batte dans laquelle il avait pensé un quart d'heure à l'un près de l'autre. Il se demanda, en rafraîchissant le pas, si la vie lui paraîtrait bien longue en compagnie d'une personne si originale et si résolue, et l'abolition de la peine, malgré lui; mais il se défendait d'y céder et cherchait à repousser l'image qui le poursuivait. Certains lambeaux de paroles qu'il murmurait à demi-voix pendant deux ou trois de ses pauses qui lui traversaient l'esprit subitement, comme ces demoiselles qui passent leurs ailes au-dessus d'un lac et y réfléchissent leurs ailes.—Sans le bâton de vieillesse, il serait bien, pour quelques paroles échappées au caprice d'une conversation, pour un intérêt d'une heure ou la curiosité à peut-être quand on est jeune, on ne dit guère que le quart de ce qu'on pense!

M. d'Auberive salua, mais d'un ton plus haut:—Vous parlez comme saint Jean Baptiste dit ce mot bien souvent, répondit Francis, et il n'aura peut-être pourrait-on un jour vous prier de garder pour vous cette belle opinion.

—Là! là! ne vous fâchons pas! répondit M. Levert, qui sacha la bride à son bidet pour lui permettre de brouter en paix: on est encore assez vert pour vous prêter le collet quelque temps encore; mais il ne faut un instant de raisonner, raisonnons, après quoi on verra à s'expliquer.

Il se pencha sur le pommeau de sa selle, et bien commodément installé:—Vous comprenez, dit-il, continua-t-il, qu'un serrurier a bien le droit de parler du verrous, et l'huissier de clôtures. Fermettez donc à un notaire de parler mariages et contrats. Voilà mon royaume, et les plus beaux chasseurs du monde ne m'en feront pas déguerpir. Les parties sont rares dans le canton, et je ne sais pourquoi, il y a disette de procès ici. Il faut donc, bon gré mal gré, qu'on s'occupe de vous, et vous rentrez dans mes dominations comme dans celles de Louis-le-Juste. Que vous soyez un notable gardien de votre propriété à obliger les gens de bien à bâtir galant homme, qui en doute? Je m'adresse à vous, mon cher monsieur, et cela vous prouve mais sur le chapitre de l'état-civil, je n'ai qui est de mon ressort, hormis d'aller donner les bonjours des nouveaux mariés. Vous voyez donc qu'il n'y a pas de quoi vous effrayer. Si je m'adresse à vous, c'est que vous êtes un homme sérieux, et que vous pouvez m'aider à éclairer un point de droit qui me paraît assez obscur. Vous connaissez, sans doute, le testament de Mme Des Tournels, la mère de Mlle Bertha?

—Non, monsieur, répondit Francis, qui ne s'attendait pas à cette question.

—Ah! vous ne le connaissez pas? Eh bien, je vais vous le dire, car il est fort court. Mme Des Tournels, qui était une femme d'esprit, a voulu que sa fille épousât un homme de mérite, et elle a déclaré que la fortune de Mlle Bertha serait le prix de la main de celui qui aurait su le mieux le conquérir. Vous voyez que la chose est claire, et que le testament ne prête à aucune équivoque. Mais, ajouta M. Levert en se penchant sur l'encolure de son bidet, qui, ayant trouvé un fossé à sa convenance, venait de le franchir d'un bond, il paraît que la jeune fille a des prétentions à l'originalité, car elle a déclaré qu'elle ne donnerait sa main qu'à celui qui aurait su la gagner malgré elle. Ce qui veut dire, je crois, qu'elle ne veut pas être gagnée du tout. Qu'en pensez-vous, monsieur Francis?

—Je pense, répondit Francis, qui ne savait pas encore à quoi s'en tenir sur le compte de M. Levert, que Mlle Bertha a bien le droit de choisir elle-même celui qui doit être son mari.

—Oui, mais elle a aussi le droit de choisir celui qui ne le sera pas, et c'est ce qu'elle fait, car elle a déclaré qu'elle ne voulait pas de M. Des Tournels, qui est un fort honnête garçon, et qui a, de plus, le mérite d'être mon neveu. Vous voyez donc, mon cher monsieur, que la question est assez délicate, et que je ne puis me dispenser de vous demander votre avis.

—Mon avis, monsieur? répondit Francis, qui ne savait pas encore à quoi s'en tenir sur le compte de M. Levert, que Mlle Bertha n'est pas digne de M. Des Tournels, et qu'elle a bien fait de le refuser.

—Ah! vous pensez cela? dit M. Levert, qui, ayant trouvé un second fossé à sa convenance, venait de le franchir d'un bond, il paraît que la jeune fille a des prétentions à l'originalité, car elle a déclaré qu'elle ne donnerait sa main qu'à celui qui aurait su la gagner malgré elle. Ce qui veut dire, je crois, qu'elle ne veut pas être gagnée du tout. Qu'en pensez-vous, monsieur Francis?

—Je pense,